

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 02/05/2023

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 293: RENC USK/ESB (M) DU 29/04/2023

- Vu la feuille du match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe (ESB) sur le terrain
- Vu l'article 52 Règlement Championnat Jeunes.

Par ces Motifs la CD décide :

- Match Perdu par pénalité à l'équipe ESB pour octroyer le gain du match au club USK qui marque (03) points et (03) trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club (ESB) Payable avant le 29/05/2023.

3eme Infraction

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

